

Page : 1/7
Fiche de données de sécurité

 selon 1907/2006/CE, Article 31

 Date d'édition : 22.11.2017
 Numéro de version 3
 Révision: 22.11.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: DETARTRINE Z
- · Code du produit / Formule: 138S
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation: Produit dentaire
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :
- · Producteur/fournisseur:

SEPTODONT.

58 rue du Pont de Creteil 94100 Saint Maur des Fosses

France

Téléphone: +33(0)149767000 Fax: +33(0)148855401 msds@septodont.com http://www.septodont.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Numéro d'appel d'urgence +33 (0)1 45 42 59 59 (INRS FRANCE)

Belgique - Tel: 32 070/245 245

Suisse: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 : Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 : néant
- · Pictogrammes de danger : néant
- · Mention d'avertissement : néant
- · Mentions de danger : néant
- · Indications complémentaires:

EUH208 Contient menthone. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- · 2.3 Autres dangers:
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB :
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélange
- · Description: Préparation: composée des substances indiquées ci-après.

· Composants dangereux:		
CAS: 10101-52-7	Zirconium(IV) silicate	10-25%
	• Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	

(suite page 2)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 2/7

Date d'édition : 22.11.2017 Numéro de version 3 Révision: 22.11.2017

🚳 Flam. Liq. 2, H225; 🗘 Eye Irrit. 2, H319

Nom du produit: DETARTRINE Z

 $\begin{array}{c} \text{(suite de la page 1)} \\ \text{\'ethanol} \\ \text{ } \leq 2,5\% \\ \end{array}$

CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6

Numéro index: 603-002-00-5 RTECS: KQ 6300000

Reg.nr.: 01-2119457610-43-xxxx

· SVHC Aucun

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours :
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation excessive: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: En cas de troubles, si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie :

· 5.1 Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers :
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Pas nécessaire.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- · 6.4 Référence à d'autres sections :

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 3/7

Date d'édition : 22.11.2017 Numéro de version 3 Révision: 22.11.2017

Nom du produit: DETARTRINE Z

(suite de la page 2)

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- \cdot 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle :

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle :

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:					
CAS: 14808-60-7 quartz (SiO2) (25-50%)					
VME Valeur à long terme: 0,1 mg/m³ pour la fraction alvéolaire					
CAS: 56-81-5 glycerol (10-25%)					
VME Valeur à long terme: 10 mg/m³					
CAS: 64-17-5 éthanol (≤ 2,5%)	CAS: 64-17-5 éthanol (≤ 2,5%)				
VME Valeur momentanée: 9500 mg/m³, 5000 ppm Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 1000 ppm					
CAS: 1310-58-3 hydroxyde de potassium (<0,1%)					
VME Valeur momentanée: 2 mg/m³					
· DNEL					
CAS: 64-17-5 éthanol					
Dermique DNEL Worker long-term systemic	343 mg/kg bw/d				
Inhalatoire DNEL Worker long-term systemic	950 mg/m^3				
DNEL Worker acute/short-term local effects	19 mg/m³				

·PNEC

CAS: 64-17-5 éthanol

C15. 04-17-5 chanot					
Oral	PNEC sediment (fresh water)	3,6 mg/kg			
	PNEC STP	0,72 mg/L			
		0,96 mg/L			
	PNEC aqua (marine water)	0,79 mg/L			
	PNEC sediment (marine water)	2,9 mg/kg			
	PNEC soil	0,63 mg/kg			

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition :
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains: Pas nécessaire.

(suite page 4)



Page: 4/7 Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 22.11.2017 Numéro de version 3 Révision: 22.11.2017

Nom du produit: DETARTRINE Z

(suite de la page 3)

· Matériau des gants : Sans objet · Protection des yeux: Pas nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· Indications générales

· Aspect:

Forme: Pâteuse Couleur: Rose

· Odeur: Caractéristique · Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non applicable.

· Changement d'état

Non déterminé. Point de fusion/point de congélation: Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: Non déterminé.

· Point éclair : Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gaz): Non déterminé.

· Température d'auto inflammation: 400 °C

· Température de décomposition: Non déterminé.

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Le produit n'est pas explosif. · Propriétés explosives:

· Limites d'explosion:

0.9 Vol % Inférieure: Supérieure: Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 0,1 hPa

· Densité: Non déterminée.

· Densité relative Non déterminé. · Densité de vapeur: Non applicable.

· Taux d'évaporation: Non applicable.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Insoluble

Non déterminé. · Coefficient de partage: n-octanol/eau:

· Viscosité:

Dynamique: Non applicable. Cinématique: Non applicable.

· 9.2 Autres informations: Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique :
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31 *Page : 5/7*

Date d'édition : 22.11.2017 Numéro de version 3 Révision: 22.11.2017

Nom du produit: DETARTRINE Z

(suite de la page 4)

- · 10.4 Conditions à éviter : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:				
CAS: 10101-52-7 Zirconium(IV) silicate				
Inhalatoire	LC50/4 h	1.5 mg/l (ATE)		
CAS: 64-17-5 éthanol				
Oral	LD50	7.060 mg/kg (rat)		
Inhalatoire	LC50/4 h	20.000 mg/l (rat)		

- · Effet primaire d'irritation :
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique:

EC50 72h 275 mg/l (Algae)

EC50 48h 12.340 mg/l (daphnia)

EC50 96h 13.000 mg/l (fish)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol : Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)



Page : 6/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 22.11.2017 Numéro de version 3 Révision: 22.11.2017

Nom du produit: DETARTRINE Z

(suite de la page 5)

- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination :

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets :
- · Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- · Emballages non nettoyés
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport		
· 14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	I néant	
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport		
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant	
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant	
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin:	Non	
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.	
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe de la convention Marpol et au recueil IBC	e II Non applicable.	
· ''Règlement type'' de l'ONU:	néant	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 7/7

Date d'édition : 22.11.2017 Numéro de version 3 Révision: 22.11.2017

Nom du produit: DETARTRINE Z

(suite de la page 6)

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Libellé des phrases de risques citées au paragraphe 3 :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

FR